

**Bon  
à savoir**



**Je suis salarié(e) ,comment connaître mes droits, et  
comment les faire respecter?**

## **Prime d'activité**

### **Conditions d'attribution de la prime d'activité**

La prime d'activité concerne **tous les travailleurs majeurs (salariés ou non)** et les **étudiants** percevant un revenu professionnel. Une des conditions pour bénéficier de la prime d'activité est également de **résider en France**

### **Simulation de prime d'activité**

Il vous est possible de vérifier votre éligibilité et d'estimer le cas échéant le montant de la prime d'activité à laquelle vous pourriez prétendre. Pour cela, rendez-vous sur [le simulateur](#) mis en ligne sur le site de la CAF. Attention cependant : **le montant que vous indiquera ce simulateur n'est qu'une estimation à titre indicatif**. Le montant qui vous sera accordé après demande pourra donc différer.

### **Prime d'activité : plafonds 2022**

Pour être éligible à la prime d'activité vos revenus doivent respecter les [plafonds de ressources](#) en vigueur.

- **1 827** euros pour une personne seule
- **2 550** euros une personne seule avec un enfant
- **2 970** euros pour un couple biactif sans enfant
- **3 838** euros pour un couple de deux enfants dont les deux parents ont un emploi
- **3 417** euros pour un couple de deux enfants avec un seul salaire.

### **Demande de prime d'activité**

Il est possible d'effectuer une demande de prestation en ligne pour la prime d'activité. Pour cela, rendez-vous sur le [site de la CAF](#) et remplissez **le formulaire en ligne de demande**.

[wwwd.caf.fr](http://wwwd.caf.fr)